

L'intensité de l'amour est en raison du plus ou moins de l'excellence de l'objet aimé, de son plus ou moins de rapport avec celui qui aime. Un bien plus élevé, et partant plus rapproché de Dieu, est plus digne d'amour qu'un autre bien moins parfait. Un être qui nous est plus intime sollicite plus fortement notre cœur qu'un autre qui nous est étranger. *Gradus dilectionis ex duobus pensari potest. Uno modo ex parte obiecti; et secundum hoc id quod habet maiorem rationem boni est magis diligendum, et quod est Deo similius... Alio modo computatur gradus dilectionis ex parte ipsius diligentis. Et sic magis diligitur quod est coniunctius.* Ainsi parle saint Thomas (Sum. th., 2a 2æ, q. xxv, a 9) Or, l'amour de l'Eglise est supérieur à ce double titre. La patrie n'a qu'une bonté d'un ordre purement naturel ; l'Eglise a une bonté d'un ordre surnaturel et divin. C'est l'épouse de Dieu, conquise par son sang : *Quam acquisivit sanguine suo* (Act., xx, 6). Le Christ la trouva si digne d'amour qu'il s'immola volontiers pour elle : *Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum trididit pro ea* (Ephes. v, 25). De la patrie, en peut-on dire autant ? l'amour de l'Eglise est à l'amour de la patrie ce que l'amour de Dieu est à l'amour du prochain. Or, quel est le premier ?

Voilà pour l'Eglise considérée en elle même : ajoutez que d'elle et par elle nous vient le plus grand des biens. Elle nous donne le pain de l'âme, qui est la grâce céleste ; elle nous met en possession de notre fin dernière, qui est le salut éternel. S'il faut aimer un bien d'autant plus qu'il a plus de relation avec nos destinées suprêmes, combien ne doit-on pas chérir l'Eglise qui nous y conduit, plus que tout autre objet correspondant à de moindres intérêts ? La patrie, pour grande et pour digne d'amour qu'elle nous apparaisse, ne renferme certainement pas notre souverain bien, mais un bien secondaire qui est le bonheur temporel. Il faudrait, pour n'en pas convenir, renier la raison ou n'admettre pour l'homme que la vie présente. Donc la patrie et l'Eglise, c'est le temps en face de l'éternité, le relatif comparé à l'absolu. Il en est des sociétés comme de leur but : *Societates sunt ut fines.* La patrie a donc moins de droit à notre amour que l'Eglise : *Quod est per essentiam suam relatum, posterius est absoluto* (Sum. th., 1a 2æ, q. xvi, 4).

La même vérité ressort encore de l'autre cause de priorité dans l'amour, l'intimité. Nous tenons à la patrie par la vie du corps, à l'Eglise par la vie de l'âme. Notre union avec la patrie est mesurée par le temps, notre union avec l'Eglise, par l'éter-